



COMMISSION DES FINANCES

Rapport de la séance du jeudi 24 septembre 2020 à 19h00
Mairie de Corsier

<u>Présent(e)s</u> :	M. Daniel MUSCIONICO	Président
	Mme Sophie BRAND	
	Mme Andréa EHRETSMANN	
	M. Laurent PECCOUD	
	M. Raphaël RAPIN	
	M. Albert SIROLLI	
	M. Geoffroy SIROLLI	
	M. Eric ANSELMETTI	Maire
	M. Christophe BAUMBERGER	Adjoint
	M. François JACCARD	Adjoint
	M. Charles LASSAUCE	Secrétaire général

Invité : M. Yves COGNE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 août 2020
3. Présentation de M. Yves Cogne
4. Propositions individuelles et divers

1. Approbation de l'ordre du jour : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 août 2020

Le procès-verbal de la séance du 27 août 2020 est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de M. Yves Cogne

M. Y. Cogne présente un document intitulé « *Fonctionnement des finances communales* », document qui peut être consulté sur CMNet.

En introduction, M. Y. Cogne rappelle que les bases sont la loi sur l'administration des communes, le règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et le modèle comptable harmonisé (MCH2) dès le 1^{er} janvier 2018.

La table des matières de l'exposé mentionne les patrimoines administratifs et financiers, le budget, les comptes, le budget d'investissement et le budget de fonctionnement, les charges, les recettes, la valeur du centime, la part privilégiée, les investissements du patrimoine administratif et la situation à Corsier.

4. Propositions individuelles et divers

Budget équilibré / Budget déficitaire

Il est rappelé la décision prise à l'unanimité lors de la dernière séance d'accepter la présentation d'un budget négatif dans l'optique d'un maintien des prestations.

La commission est dans l'attente de nouveaux éléments qui seront fournis par les économètres du Canton.

La séance est levée à 20h35

Rapport : S. Biffiger